



**HAL**  
open science

## L'écriture et l'exil: autour des Œuvres meslées de Saint-Evremond

Marine Roussillon

► **To cite this version:**

Marine Roussillon. L'écriture et l'exil: autour des Œuvres meslées de Saint-Evremond. Rabutinages, 2018, pp.7-22. <hal-01906622>

**HAL Id: hal-01906622**

**<https://hal.science/hal-01906622v1>**

Submitted on 18 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## L'écriture et l'exil : autour des *Œuvres meslées* de Saint-Évremond

Marine Roussillon

En 1661, dans les jours qui suivent l'arrestation du surintendant Fouquet, son amie la marquise du Plessis-Bellières est elle aussi arrêtée. Chez elle, les gens du roi trouvent deux cassettes appartenant à Charles de Saint-Évremond et contenant ses titres de noblesse, de commandements et de propriété, des reconnaissances de sommes prêtées et un pamphlet manuscrit dirigé contre Mazarin : la *Lettre au marquis de Créqui sur la paix des Pyrénées*. Menacé de la Bastille, Saint-Évremond se cache quelque temps avant de s'exiler en Hollande, puis à Londres. Pendant son exil, il ne s'arrête pas pour autant d'écrire : des lettres, des ouvrages galants, des commentaires historiques, des pièces de théâtre, qui circulent sous forme manuscrite ou imprimée.

L'image de l'aristocrate en exil trouvant refuge dans l'écriture est un lieu commun de l'histoire littéraire<sup>1</sup>. L'écriture apparaît à la fois comme un moyen de poursuivre les conversations rendues impossibles par la distance, de tromper l'ennui dû à l'éloignement de la cour et de revenir sur les actions passées pour mieux déplorer l'impuissance du présent. Elle est alors considérée comme un divertissement, à distance de l'action et de la politique. C'est ce lieu commun qu'il s'agit ici d'interroger, à partir du cas de Saint-Évremond, et dans la continuité des travaux récents qui ont mis en lumière les enjeux politiques de l'écriture noble<sup>2</sup>.

Si Saint-Évremond revendique une posture d'amateur, celle d'un « homme du monde qui écrit pour s'amuser », pour reprendre l'expression de son premier biographe<sup>3</sup>, c'est avant tout pour minimiser la portée politique du texte qui lui a valu l'exil, la *Lettre sur la paix*. Cette posture ne l'empêche pas de continuer à agir par l'écriture depuis son exil, au point de publier en 1668 un premier

---

<sup>1</sup> Voir par exemple Marc Fumaroli, *La Diplomatie de l'esprit. De Montaigne à La Fontaine*. Paris, Gallimard, 1998.

<sup>2</sup> Voir par exemple Myriam Tsimbidy, *Le Cardinal de Retz polémiste*, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2005 ; Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, *Histoire. Littérature. Témoignage*, Paris, Gallimard, 2009, p. 23-57 ; GRIHL, *Écriture et action, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Une enquête collective*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2016 ; Christophe Blanquie, *Saint-Simon ou la politique des Mémoires*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

<sup>3</sup> Sylvestre, dans la préface de l'édition de 1705 de ses *Œuvres meslées* (Charles de Saint-Évremond, *Œuvres meslées ... publiées sur les manuscrits de l'auteur*, Desmaizeaux édit., Londres, J. Tonson, 1705, n.p.)

ouvrage sous son nom, ses *Œuvres meslées*. À partir des écrits variés que Saint-Évremond met en circulation autour de cette publication, il s'agit ici de comprendre comment il utilise l'écriture dans une série d'actions visant à mettre fin à son exil. Saint-Évremond n'est jamais revenu en France et n'a obtenu le pardon royal qu'à la fin de sa vie, en 1690. Mais il n'y a pas une seule manière d'en finir avec l'exil, et si les écrits de Saint-Évremond ne lui ont pas permis de reconquérir la faveur de Louis XIV, ils ont sans doute joué un rôle déterminant dans la manière dont il s'est fait une place à la cour d'Angleterre, jusqu'à refuser de rentrer en France quand il en a finalement obtenu le droit.

#### « Un homme du monde qui écrit pour s'amuser » ?

Lorsqu'il quitte la France, Saint-Évremond n'a rien fait imprimer sous son nom, même si plusieurs textes de lui ont déjà circulé<sup>4</sup>. Mais à partir de 1661 ses écrits sont de plus en plus nombreux à faire l'objet d'une publication imprimée<sup>5</sup>. C'est d'abord la *Retraite de M. de Longueville*, insérée dans la première édition des *Mémoires* de La Rochefoucauld en 1662<sup>6</sup>, puis la *Lettre sur la paix conclue sur la frontière de France et d'Espagne entre les deux couronnes* de Priorato<sup>7</sup>. La même année, Barbin publie un *Jugement sur Sénèque, Plutarque et Pétrone* suivi de commentaires sur le *Satiricon*<sup>8</sup>. En 1666, le *Jugement sur les sciences où un honnête homme peut s'occuper* est imprimé avec les premières satires de

---

<sup>4</sup> C'est le cas de la *Comédie des Académistes*, qui circule sous forme manuscrite depuis la fin des années 1630 et a été imprimée en 1650. Charles de Saint-Évremond, *La Comédie des Académistes, pour la Réformation de la langue françoise*, s.l., s.d. [1650]. Voir *La Comédie des académistes (Text of the ms. of 1638)*, G. L. Van Roosbroeck édit., New York, Institute of French Studies, 1931.

<sup>5</sup> Plus des trois quarts des textes recueillis par Ternois dans son édition des *Œuvres en prose* de Saint-Évremond (Paris, Didier, Société des textes français modernes, 1962-1969) ont été écrits après 1661.

<sup>6</sup> *Mémoires de M. D. L. R. Sur les Brigues à la mort de Louys XIII. Les Guerres de Paris & de Guyenne, & la Prison des Princes. Apologie pour Monsieur de Beaufort. Mémoires de Monsieur de La Chastre. Articles dont sont convenus Son Altesse Royale & Monsieur le Prince pour l'expulsion du Cardinal Mazarin. Lettre de ce Cardinal à Monsieur de Brienne*. Cologne, Pierre Van Dyck, 1662, pp. 100-114.

<sup>7</sup> Galeazzo Gualdo Priorato, *Histoire de la paix conclüe sur la frontière de France et d'Espagne entre les deux couronnes l'an 1669... avec un recueil de diverses matières concernantes le Sr duc de Lorraine, augmentée et enrichie du plan de l'isle de la Conférence*, Cologne, P. de la Place, 1664.

<sup>8</sup> *Jugement sur Sénèque, Plutarque et Pétrone, avec l'histoire de la matrone d'Ephèse*, Paris, C. Barbin, 1664.

Boileau<sup>9</sup>. Tous ces ouvrages sont anonymes. En 1668, Barbin fait paraître la première édition des *Œuvres mêlées*, dont certains exemplaires portent le nom de Saint-Évremond. À partir de là, les publications se font plus fréquentes encore. L'année suivante, le portrait de Saint-Évremond dans *L'Amour échappé* de Donneau de Visée fait état de sa réputation d'homme de lettres : il a « beaucoup d'esprit et le goût bon ; il a de l'érudition ; il a écrit des choses qui ont eu beaucoup de succès ; il est estimé de plusieurs honnêtes gens et brouillé avec la fortune, qui est une marque de mérite à ce que soutiennent les malheureux »<sup>10</sup>.

Dans la même période, les lettres de Saint-Évremond s'attachent à tenir à distance cette écriture. Pour désigner ses écrits, il y emploie de manière récurrente le terme de « bagatelles ». Il revendique son refus d'être imprimé ou de voir circuler son nom et méprise les qualificatifs d'auteur ou de critique, qu'il assimile à celui de pédant. Dans une lettre consacrée à l'*Alexandre* de Racine, il rappelle ainsi à sa correspondante : « souvenez-vous que je ne veux être ni Critique, ni Auteur »<sup>11</sup>. Ailleurs, il affirme qu'en France « on ne saurait beaucoup et fort bien écrire sans passer pour un pédant ou pour un Auteur »<sup>12</sup>. Dans une lettre au comte de Lionne, il décrit ses écrits comme des « bagatelles » que « l'inutilité [...] a produites » : « je n'en fais cas que par l'amusement qu'elles me donnent en des heures fort ennuyeuses ; je souhaiterais qu'elles pussent faire le vôtre »<sup>13</sup>. Cette revendication d'une écriture de loisir est reprise par le premier biographe de Saint-Évremond en 1705 :

C'est un Homme du Monde, qui dans une grande oisiveté cherche à passer agréablement le temps ; qui écrit tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre, uniquement pour s'amuser ; c'est un Bel-Esprit qui pense à se divertir et à divertir un certain nombre d'honnêtes gens avec qui il est en commerce.<sup>14</sup>

---

<sup>9</sup> *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux en vers et un jugement en prose sur les sciences où un honneste homme peut s'occuper*, s.l., s.n., 1666, pp. 26-30.

<sup>10</sup> Jean Donneau de Visée, *L'Amour échappé*, Paris, Jolly, 1669, t. III, p. 28.

<sup>11</sup> Saint-Évremond, *Œuvres en prose*, René Ternois édit., Paris, Didier, Société des textes français modernes, 1962-1969, 4 vol. (cité désormais *Œuvres en prose*), t. II, p. 83.

<sup>12</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, René Ternois édit., Paris, Didier, Société des textes français modernes, 1967-1968, 2 vol. (cité désormais *Lettres*), t. I, p. 140.

<sup>13</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 130.

<sup>14</sup> Sylvestre, « Préface », dans *Œuvres mêlées ...op. cit.*, n.p.

Il s'agit de tenir à distance l'image de l'auteur ou de l'écrivain pour privilégier une posture aristocratique fondée sur l'oisiveté. L'écriture est définie comme un loisir mondain et destinée à un petit cercle de privilégiés. Cette posture est caractéristique d'une éthique galante, qui valorise l'amateurisme, l'élitisme et la sociabilité mondaine<sup>15</sup>.

Chez Saint-Évremond, elle renvoie en outre à une stratégie défensive adoptée au lendemain de l'exil pour nier la dimension politique de la *Lettre sur la paix*. Dès les premiers mois de son exil, Saint-Évremond cherche à minimiser la portée de la *Lettre sur la paix* en définissant son écriture comme une pratique de loisir, relevant d'un divertissement privé. C'est ainsi qu'il se justifie auprès du secrétaire de l'ambassade de France à Londres :

M. de St Evremont [...] m'entretint du sujet qui l'avoit obligé de passer en Angleterre et me fit entendre qu'il s'estimoit bien malheureux qu'une pièce qu'il avait conçue pour son divertissement particulier et qu'il n'avait communiquée à personne fut devenue publique par la prison de M. Fouquet ; qu'il s'estimait coupable puisqu'elle avait déplu au Roi, et poussa là-dessus quantité de choses pleines de soumission et de respect.<sup>16</sup>

Il semble pourtant difficile de considérer la *Lettre sur la paix des Pyrénées* comme une pièce « conçue pour le divertissement particulier » de Saint-Évremond. Son contenu en fait un pamphlet politique très hostile à Mazarin. Les circonstances de sa production donnent à penser que Saint-Évremond l'a écrite pour Fouquet ou l'un de ses proches. Le choix même de conserver ce texte aux côtés de ses titres de noblesse montre l'importance que Saint-Évremond continue de lui accorder, même après la mort de Mazarin. La *Lettre sur la paix* constitue ainsi la trace d'un usage politique de l'écriture, dissimulé *a posteriori* sous le masque du divertissement. De la même manière, Saint-Évremond présente sa fréquentation assidue des livres comme un signe de son oisiveté d'exilé, une manifestation de son inaction, notamment politique :

---

<sup>15</sup> Voir Delphine Denis, *Le Parnasse galant : Institution d'une catégorie littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 2001 et Alain Viala, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la révolution*, Paris, PUF, 2008.

<sup>16</sup> *Archives de la Bastille. Documents inédits*. François Ravaisson-Mollien édit., Paris, Durand et Pédone-Lauriel, 1866-1904, 19 vol., t. II, pp. 24-25.

Depuis qu'il est ici, j'ai cru devoir observer sa conduite et remarquer ses habitudes, et là dessus je dois dire à votre excellence qu'il n'a point vu le roi d'Angleterre, qu'il lui a fait dire seulement par le comte de Bristol qu'il était ici, que c'est la seule personne qu'il voie avec M. Daubigny et M. de Bouquinkan, et je scay par un de ses amis, nommé M. de St Laurens, que l'étude et les livres font sa principale occupation et que de cette façon il prétend passer son chagrin jusqu'à ce que par ses amis il ait trouvé les moyens de radoucir l'esprit du Roi.<sup>17</sup>

La définition de l'écriture comme divertissement permet à la fois de minorer la faute première et de signifier la douleur de l'exil. Les écrits publiés après 1661 seraient ainsi autant de signes tangibles de la retraite de leur auteur, de son renoncement à toute activité politique et de son désir de « radoucir » l'esprit du roi.

La posture de l'« homme du monde qui écrit pour s'amuser » n'est donc ni l'expression d'une culture aristocratique, ni même la simple revendication de valeurs galantes à la mode. Elle est au cœur de la défense du gentilhomme exilé à cause de ses écrits. En définissant l'écriture comme un loisir, à distance de toute action politique, il s'agit pour Saint-Évremond de revendiquer le caractère inoffensif de ses écrits passés et présents.

### **Offrir des écrits pour rentrer en grâce : la correspondance avec Joachim de Lionne**

Pendant l'exil, les activités d'écriture de Saint-Évremond débouchent en 1668 sur sa première publication imprimée avouée : les *Œuvres meslées* éditées par Barbin, dont certains exemplaires mentionnent le nom de l'auteur. Cette publication est préparée dans les mois qui précèdent par une correspondance régulière avec Joachim de Lionne, rencontré lors d'un séjour aux Provinces-Unies en 1667 et qui semble faire office d'intermédiaire avec Barbin. Joachim de Lionne a quitté les Provinces-Unies en emportant plusieurs textes de Saint-Évremond. Au fil de leur correspondance, Saint-Évremond en corrige certains, en envoie de nouveaux et construit ainsi le recueil qui sera publié sous le titre d'*Œuvres meslées*. Joachim de Lionne est aussi le cousin d'Hugues de Lionne, ancien ami de Fouquet, ministre d'État et secrétaire d'État aux affaires étrangères. La correspondance

---

<sup>17</sup> *Ibid.*

qu'il entretient avec Saint-Évremond et les échanges d'écrits auxquels elle donne lieu ont alors un autre enjeu : obtenir du ministre le retour en grâce de l'exilé.

La première lettre adressée par Saint-Évremond à Joachim de Lionne à la fin de l'année 1667 s'ouvre sur des remerciements, qui débouchent immédiatement sur un don : celui de « papiers » que Lionne aurait emportés.

Pour les papiers dont vous me parlez, vous en êtes le maître ; rien n'est mieux à nous que ce que nous donne notre industrie. L'adresse que vous avez eue à faire votre larcin, méritait d'être mieux récompensée, en vous faisant rencontrer quelque chose de plus rare. [...] Je vous prie de ne point donner de copie à personne des petits ouvrages que je vous envoie, hormis celle de la lettre que M. de Turenne vous a demandée, pour trouver moyen de me servir, et que vous auriez bien fait de lui avoir déjà donnée. J'ai ajouté quelque chose à la dissertation sur l'Alexandre de M. Racine, qui me l'a fait paraître plus raisonnable que vous ne l'avez vue. Si M le comte de S. Albans a envie de voir ce qui est entre vos mains, vous pouvez le lui montrer, car je n'ai pensée au monde dont je ne le fisse le confident.<sup>18</sup>

La désinvolture de Saint-Évremond vis-à-vis de ses « petits ouvrages » ne l'empêche ni de chercher à en contrôler précisément la diffusion, ni de les utiliser comme une monnaie d'échange pour récompenser les services rendus, donner de la valeur à la correspondance et garantir sa prolongation. La lettre se termine ainsi sur la promesse de nouveaux envois :

Ce que vous me demandez par honnêteté, pour me témoigner que vous vous souvenez de mes bagatelles de La Haye, est en si méchant ordre et si mal écrit, que vous ne pourriez pas seulement le lire ; outre que je sais assez bien vivre pour vous exempter de l'ennui que vous en auriez. Dans la vérité il y a bien quelques endroits qui me plaisent assez ; mais il y en a beaucoup à retrancher. Si vous voulez des observations que j'ai faites sur quelques histoires latines, je vous les enverrai.<sup>19</sup>

---

<sup>18</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 125-126.

<sup>19</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 129.

Les écrits de Saint-Évremond – ceux qu’il évoque, ceux qu’il refuse, ceux qu’il promet, ceux qu’il joint à ses lettres – donnent de la valeur à sa correspondance et lui permettent de s’assurer d’un intermédiaire précieux à la cour de Louis XIV.

Les textes en question relèvent surtout d’une esthétique mondaine. La lettre mentionne un portrait de femme (qui sera publié dans les *Œuvres meslées* sous le titre *L’Idée de la femme qui ne se trouve point*) et une dissertation sur l’*Alexandre* de Racine. À côté de ces écrits mondains, la lettre fournit un échantillon d’un autre type d’écriture, qui ne relève pas du divertissement galant, mais de la transmission de nouvelles politiques. Saint-Évremond commente ainsi la paix entre le Portugal et l’Espagne et rapporte à son correspondant les paroles de l’ambassadeur du Portugal à Londres.

Le bruit court ici comme à Paris, que la paix de Portugal est faite ; mais la nouvelle en vient de Madrid. L’Ambassadeur de Portugal, avec qui je joue à l’ombre tous les jours, n’a aucune nouvelle de Lisbonne. Il se plaint, dans la créance qu’on donne à cette nouvelle-là, que le Portugal soit compté pour rien, et voici son raisonnement. On croit, dit-il, la paix faite, parce qu’on sait que l’Espagne nous offre tout ; mais qui sait si nous voulons recevoir tout ? Ce qui vient des Castellans m’est suspect, je ne croirai rien que je ne sois informé par les avis de Lisbonne. Il a dépêché un exprès pour cela et pour les affaires qu’il a en ce pays-ci.<sup>20</sup>

Au « bruit » qui court, Saint-Évremond oppose une information de première main. Il critique la « nouvelle » publique à partir des propos d’un acteur de premier plan avec qui il entretient une relation privilégiée. La mention finale de « l’exprès » fonctionne comme une promesse d’informations supplémentaires à venir. En adoptant la posture d’un informateur privilégié, Saint-Évremond suggère un usage politique possible de sa correspondance.

Ce faisant, il ne s’adresse pas seulement à Joachim de Lionne, mais aussi à travers lui à ceux qui, à la cour, peuvent reconnaître son mérite et obtenir sa grâce. Cette première lettre utilise déjà Joachim de Lionne comme un intermédiaire, qui doit transmettre à Turenne une lettre destinée à « servir » la cause de l’exilé. Elle contient aussi un passage de compliments adressés à Hugues de Lionne à propos du mariage de sa fille. Le caractère spirituel de ce passage mêlé de vers fait de la lettre un objet susceptible d’être montré, en particulier au

<sup>20</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 127-128.

ministre. Au-delà du destinataire premier, c'est donc au ministre que s'adresse la promotion de l'écriture mondaine et politique de Saint-Évremond mise en œuvre par cette première lettre.

### La confession et l'éloge

Dans la suite de la correspondance, les sollicitations ainsi adressées à Turenne et à Hugues de Lionne par l'intermédiaire de Joachim de Lionne passent par la manipulation d'écrits : d'abord, une « confession galante »<sup>21</sup> de sa faute écrite par Saint-Évremond pour l'occasion, puis un éloge d'Hugues de Lionne inséré dans des *Observations sur Salluste et Tacite*, et enfin la publication imprimée des *Œuvres mêlées* dédiées au fils d'Hugues de Lionne, le marquis de Berny. Dans ces trois cas, il s'agit d'agir par l'écriture pour obtenir le retour d'exil. L'écriture est le lieu où se manifestent une volonté de plaire – par le compliment ou le présent – et une revendication de compétences utiles au pouvoir.

La « confession galante » est un écrit de commande : il s'agit de fournir à Turenne, puis à Lionne, un écrit qu'il puisse montrer au roi pour servir Saint-Évremond. Cet écrit, désigné comme une « confession » ou une « justification », doit revenir sur la *Lettre sur la paix* pour en annuler les effets. Ce texte n'est connu que par une impression tardive<sup>22</sup>. Saint-Évremond y déploie une argumentation visant à montrer que ce que le roi a pris pour une offense était en fait un éloge.

Après tant d'années de disgrâces et de maladies, je crois pouvoir exposer la manière dont j'ai failli, ou, si je l'ose dire, me justifier de l'apparence d'une faute. Comme le blâme de ceux qui nous sont opposés, fait la louange la plus délicate qu'on nous donne, j'avais cru travailler ingénieusement à la gloire du génie qui règne, en établissant la honte de celui qui a gouverné auparavant. [...] Quand [Louis XIV] humilie l'orgueil des Espagnols et la fierté des Allemands ; quand il abaisse Rome et s'assujettit à l'Église ; quand il maintient l'Empire contre la puissance du Turc, au même temps que le roi d'Espagne abandonne l'Empereur, et laisse les Etats de sa

<sup>21</sup> L'expression est utilisée pour la première fois dans une lettre au comte de Lionne de février ou mars 1668 : Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 133.

<sup>22</sup> La lettre est publiée par Desmaizeaux dans l'édition de 1705. On en trouve une copie à la Bibliothèque nationale de France, Ms. Fr. 15263, f<sup>os</sup> 383-386. Voir Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 159.

maison exposés à l'invasion des Infidèles ; quand il fait la guerre avec tant de conduite et de valeur, et la paix avec tant de hauteur et de sagesse ; que fait-il, sinon condamner par ses actions, ce que j'ai blâmé par le discours, et en donner à toute la terre une plus forte et plus expresse censure ? N'en doutez point, Monsieur, c'est du Roi que Monsieur le Cardinal a reçu l'injure que l'on m'attribue.<sup>23</sup>

La « confession » assume ainsi pleinement le contenu politique de la *Lettre sur la paix*, tout en affirmant que ce contenu est à la gloire de Louis XIV. Saint-Évremond fait le pari d'une part, que les années qui se sont écoulées depuis la mort de Mazarin rendent acceptable la critique du ministre ; d'autre part que l'engagement de Louis XIV dans une politique de guerre valide *a posteriori* ses prises des positions. En 1661, dans le contexte d'une politique de paix, la condamnation de la paix des Pyrénées était une contestation de la politique royale. Mais en 1668, cette même condamnation peut être perçue comme un éloge des choix de Louis XIV. L'équivocité de ce premier écrit, qui reproduit les arguments d'un écrit condamné tout en cherchant à en retourner les effets, implique une diffusion contrôlée : il doit être montré au roi, mais Saint-Évremond recommande explicitement à son destinataire de ne pas le faire circuler<sup>24</sup>.

En même temps que la « confession galante », Saint-Évremond fait parvenir à son correspondant un deuxième écrit, lui aussi destiné à se rendre agréable au pouvoir, mais obéissant à une logique toute différente. Il s'agit d'un éloge du ministre Hugues de Lionne inséré dans un texte plus long, intitulé *Observations sur Salluste et Tacite*. Le texte est annoncé dans une lettre de février 1668 :

Telles qu'elles sont, je ne laisserai pas de vous envoyer par le premier ordinaire les observations sur Salluste et Tacite, desquelles je vous ai parlé. Le premier donne tout au naturel, chez lui les affaires sont de purs effets du temperament ; d'où vient que son plus grand soin est de donner la véritable connaissance des hommes, par des éloges admirables qu'il nous en a laissés. L'autre tourne tout en politique, et fait des mysteres de tout, ne laissant rien désirer de la finesse et de l'habileté, mais ne donnant presque rien au naturel. Je passe de là à la difficulté qu'il y a de trouver ensemble une

<sup>23</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 161-163.

<sup>24</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 142-143.

connaissance des hommes et une profonde intelligence des affaires ; et en huit ou dix lignes, je fais voir que M. de Lionne le ministre a réuni deux talents ordinairement séparés, qui se trouvent en lui dans la plus grande perfection où ils sauraient être.<sup>25</sup>

Le genre du texte – des « observations » sur deux auteurs latins – le place du côté d’une écriture savante destinée à informer l’action politique. Construit sous la forme d’un parallèle, il débouche sur un portrait de l’homme politique idéal, incarné ici par Hugues de Lionne. L’écriture littéraire – le genre savant du commentaire, la rhétorique du parallèle – est ainsi utilisée pour plaire au ministre et obtenir sa faveur. En même temps, Saint-Évremond manifeste des compétences – une réflexion politique et une compréhension des enjeux contemporains – qui pourraient être utiles au pouvoir. L’écriture tient ainsi sa valeur à la fois de ses qualités littéraires, susceptibles de plaire au ministre, et des compétences politiques qu’elle exhibe, susceptibles de lui être utiles.

Le texte est envoyé à Joachim de Lionne en mars ou en avril 1668, puis commenté dans plusieurs lettres successives, et enfin imprimé dans la première édition des *Œuvres meslées*. Le portrait de l’homme d’État idéal incarné par Lionne y repose sur l’alliance des affaires et du plaisir :

Je me suis étonné, dis-je, qu’un homme si consommé dans les négociations, si profond dans les affaires, puisse avoir toute la délicatesse des plus polis courtisans pour la conversation et pour les plaisirs. [...]

Parmi les divertissements de ce loisir, parmi ses occupations les plus importantes, il ne laisse pas de donner quelques heures aux belles lettres, dont Atticus, cet honnête homme des anciens, n’avait pas acquis une connaissance plus délicate dans la douceur de son repos, et la tranquillité de ses études. Il sait de toutes choses infiniment, et la science qui gâte bien souvent le naturel, ne fait qu’embellir le sien ; elle quitte ce qu’elle a d’obscur, de difficile et de rude, et lui apporte pleinement tous ses avantages sans intéresser la netteté et la politesse de son esprit. Personne ne connaît mieux que lui les beaux ouvrages ; personne ne les fait mieux ; il sait également

---

<sup>25</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 130-131.

juger et produire, et je suis en peine si on doit estimer plus en lui la finesse du discernement, ou la beauté du génie.<sup>26</sup>

Le portrait d'Hugues de Lionne associe l'éloge de l'homme politique et une promotion tout épicurienne de la « volupté » ici identifiée à l'éthique de la cour<sup>27</sup>. Puis dans un second temps, cette éthique est définie par l'amour des Belles-lettres. Les pratiques de la lecture et de l'écriture fondent à la fois la politesse de l'homme d'État et sa capacité à reconnaître le mérite des hommes. L'éloge de Lionne se mue ainsi en éloge des lettres, et plus particulièrement en promotion de la valeur politique de l'écriture et de la lecture. Ce portrait de l'homme politique idéal en amateur de belles-Lettres fait écho au portrait que Saint-Évremond trace de lui-même dans sa correspondance : en faisant la promotion de l'alliance entre connaissance des affaires et loisir cultivé, Saint-Évremond valorise sa propre posture.

### L'écriture littéraire contre l'exil : les *Œuvres mêlées* de 1668

Les tentatives de Saint-Évremond pour obtenir l'intervention d'Hugues de Lionne en sa faveur mobilisent un troisième écrit. Il s'agit cette fois d'un livre imprimé, la première édition des *Œuvres mêlées* publiée par Barbin en 1668 (le privilège date de juin) et dédiée par l'éditeur au marquis de Berny, le fils du ministre. Ce petit in-12 réunit, outre la dédicace, six textes de Saint-Évremond : des *Considérations sur Annibal* extraites de ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, les *Observations sur Salluste et Tacite*, *l'Idée de la femme qui ne se trouve point*, une *Dissertation sur l'Alexandre de Racine* et un fragment d'une lettre à Créqui sur la Hollande. Dans la plupart des exemplaires de cette édition, les *Œuvres mêlées* restent anonymes. Mais quelques exemplaires sont différents : le privilège y mentionne le nom de Saint-Évremond et la dédicace est annoncée sur la page de couverture. Ces différences peuvent être expliquées par la fabrication d'un petit nombre d'exemplaires destinés à être offerts à la cour<sup>28</sup> : ceux-ci mettent en valeur la relation

<sup>26</sup> Saint-Évremond, *Observations sur Salluste et Tacite*, dans *Œuvres en prose*, t. II, pp. 66-67.

<sup>27</sup> Sur l'interprétation politique de l'épicurisme chez Saint-Évremond, voir Jean-Charles Darmon, « L'intérêt, la politique et l'histoire selon Saint-Évremond : effets de sens néo-épicuriens », dans Suzanne Guellouz dir., *Entre Baroque et Lumières : Saint-Évremond (1614-1703)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2000.

<sup>28</sup> Comme l'a montré Denys Potts, « Saint-Évremond's exile and the first edition of his *Œuvres mêlées* », *French Studies* 21 (1967), pp. 312-318. Voir aussi Denys Potts,

privilegiée qui lie Saint-Évremond, Berny et Lionne, tandis que les exemplaires fabriqués par Barbin pour être commercialisés ne mentionnent pas le nom de l'auteur.

Malgré les affirmations de l'éditeur dans la dédicace<sup>29</sup>, les lettres de Saint-Évremond montrent qu'il a exercé un contrôle étroit sur la fabrication de cette première édition, et qu'il l'a orientée pour favoriser son retour d'exil. Certains textes ont ainsi été modifiés pour supprimer des passages équivoques, qui auraient pu nuire à l'auteur. Ainsi, la version imprimée de la *Lettre sur la Hollande* diffère de la version manuscrite conservée par ailleurs<sup>30</sup>. Au début du texte, le paragraphe suivant est coupé :

Après avoir vécu assez longtemps dans les cours, je me console d'achever ma vie dans la liberté d'une République, où s'il n'y a rien à espérer, il n'y a pour le moins rien à craindre. Quand on est jeune, il serait honteux de ne pas entrer dans le monde avec le dessein de sa fortune : quand on est sur le retour, la nature nous rappelle à nous ; et revenus des sentiments de l'Ambition au désir de nostre repos, il est doux de vivre dans un pays où les lois nous mettent à couvert des volontés des hommes, où pour être surs de tout, nous n'avons qu'à être surs de nous-mêmes.<sup>31</sup>

Ces quelques lignes d'éloge de la République et de célébration de l'exil comme temps de repos entreraient en effet en contradiction avec la tentative d'obtenir un retour en grâce à la cour de Louis XIV. Plus largement, Saint-Évremond semble particulièrement attentif à exclure des *Œuvres meslées* tous les textes qui pourraient apparaître comme polémiques ou satiriques et rappeler son passé de pamphlétaire. Il demande à Joachim de Lionne de ne pas communiquer à Barbin un parallèle entre Condé et Turenne à la tonalité polémique, sa « confession galante » dont on a vu déjà l'équivocité, ainsi qu'un portrait satirique<sup>32</sup>. Il donne ainsi à l'ouvrage le ton uniforme de

---

*Saint-Évremond: a voice from exile. Newly Discovered Letters to Madame de Gouville and the Abbé de Hautefeuille*, Oxford, Legenda, 2002.

<sup>29</sup> « Ce recueil est une manière d'enfant perdu que personne n'avoue et que le hasard a jetté dans mes mains » écrit Barbin dans la dédicace (*Œuvres meslées*, Paris, Barbin, 1668, n. p.).

<sup>30</sup> Bibl. Arsenal, ms 5422, f<sup>os</sup> 791-794, édité par René Ternois dans Saint-Évremond, *Œuvres en prose*, t. II, pp. 24-33.

<sup>31</sup> Saint-Évremond, « Lettre écrite de La Haye », dans *Œuvres en prose*, t. II, p. 24.

<sup>32</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 144.

l'éloge. De la même manière, il fait parvenir à Lionne une version corrigée de sa *Dissertation* sur l'*Alexandre* de Racine, pour qu'elle se substitue à la version trop polémique que possède Barbin. Enfin, il amplifie la promotion de l'alliance entre affaires et plaisirs et du rôle politique des lettres déjà présente dans l'éloge de Turenne. Dans le *Jugement sur les sciences où peut s'appliquer un honnête homme*, il associe ainsi étroitement « la morale, la politique et la connaissance des belles-lettres » : « L'une nous apprend à gouverner nos passions ; par l'autre vous vous instruisez des affaires de l'État et réglez votre conduite dans la fortune ; la dernière polit l'esprit, inspire la délicatesse et l'agrément »<sup>33</sup>.

Les *Œuvres meslées* de 1668 ne sont donc pas le résultat d'un larcin, la divulgation des écrits d'un auteur trop aristocrate pour savoir contrôler leur diffusion : il s'agit bien d'une opération de publication concertée, sur laquelle Saint-Évremond a exercé un certain contrôle. Mais elles ne peuvent pas pour autant être lues comme l'expression d'une pensée ou d'une philosophie de l'auteur : les écrits dont elles sont composées ont été remaniés, ajustés en fonction d'un destinataire spécifique : le ministre Hugues de Lionne et à travers lui le pouvoir royal. Les *Œuvres meslées* sont l'aboutissement d'une série d'actions qui utilisent l'écriture pour tenter de mettre fin à l'exil. Dans ces actions, l'écriture est valorisée à la fois comme un moyen de se rendre agréable et ainsi de reconquérir la faveur (du ministre ou du roi) et comme une manière de se rendre utile au pouvoir par la transmission de savoirs spécifiques et ainsi de retrouver un rôle politique à la cour. Le premier de ces objectifs n'est pas atteint. Si Saint-Évremond semble parvenir à plaire au ministre Hugues de Lionne, il n'obtient pas pour autant sa grâce. Mais la revendication d'une utilité politique de l'écriture, elle, rencontre un certain écho : dans sa correspondance, Saint-Évremond donne une place importante à l'écriture de nouvelles, littéraires et politiques, et construit ainsi une stratégie de présence paradoxale, dans laquelle il ne s'agit plus tant d'écrire contre l'exil – pour obtenir le retour en grâce – que d'écrire avec l'exil, en valorisant sa position d'exilé parce qu'elle fait de lui un juge et un informateur privilégié.

### **Écrire avec l'exil : nouvelles littéraires et politiques**

La manipulation des écrits dans la correspondance fonctionne, on l'a vu, comme une monnaie d'échange. Saint-Évremond insère

---

<sup>33</sup> Saint-Évremond, « Jugement sur les sciences où peut s'appliquer un honnête homme », dans *Œuvres en prose*, t. II, p. 12.

dans sa correspondance des pièces que les destinataires des lettres pourront montrer. En échange, il demande des nouvelles, surtout littéraires, auxquelles il pourra ensuite réagir. Ces échanges donnent de la valeur à la fois à sa correspondance, à sa sociabilité à Londres – où il peut mettre en circulation les nouvelles venues de France – et à ses écrits à venir. Ses lettres de 1668 témoignent ainsi de son intérêt pour l'actualité théâtrale. Il réclame à Hugues de Lionne l'*Attila* de Corneille et les dernières pièces de Molière<sup>34</sup>, accuse réception de l'*Andromaque* de Racine et la commente<sup>35</sup>, donne son avis sur l'*Amphytrion* de Molière et sur *Laodicé* de Thomas Corneille<sup>36</sup>, que l'auteur lui a lui-même fait parvenir. Il insiste auprès de Joachim de Lionne pour qu'il lui envoie « ce qu'il y a de nouveau, s'il est fort rare »<sup>37</sup>.

Commenter l'actualité théâtrale participe d'une stratégie de présence, particulièrement efficace quand Saint-Évremond prend parti dans des querelles qui agitent les milieux mondains. Ainsi, en 1666, il se prononce sur la rivalité entre Corneille et Racine en condamnant l'*Alexandre*. L'une de ses correspondantes, Mme Bourneau, exprime son admiration pour la tragédie de Racine ; Saint-Évremond sollicite alors immédiatement l'envoi de la pièce, auquel il réagit rapidement – et même hâtivement, pressé qu'il est par la logique de l'échange – par l'envoi d'un avis sévère, aussitôt mis en circulation par sa correspondante<sup>38</sup>. Cet avis a tant de succès qu'en 1668, Joachim de Lionne avertit Saint-Évremond que Barbin s'appête à l'imprimer. Il le convainc ainsi de lui faire parvenir sa *Dissertation sur Alexandre* pour communiquer cette nouvelle version, moins sévère, à Barbin<sup>39</sup>. Ces différentes prises de position ont pour conséquence d'amener Corneille lui-même à entrer en correspondance avec Saint-Évremond<sup>40</sup>. Les remerciements de Corneille augmentent encore la valeur du jugement de Saint-Évremond. L'intervention de l'exilé dans un débat mondain sur l'actualité littéraire lui permet ainsi de maintenir

<sup>34</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 133.

<sup>35</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 140-141.

<sup>36</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 146-147.

<sup>37</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 154.

<sup>38</sup> Voir Saint-Évremond, « Extraits de deux lettres sur la tragédie d'*Alexandre* faite par M. Racine », dans *Œuvres en prose*, t. II, pp. 76-83.

<sup>39</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 141-142.

<sup>40</sup> La lettre de Corneille et la réponse de Saint-Évremond ont été imprimées pour la première fois en 1700 : Saint-Évremond, *Nouvelles Œuvres mêlées*, Paris, Veuve Claude Barbin, 1700, pp. 163-170. Voir Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, pp. 166-170.

une forme de présence dans la vie mondaine parisienne, par l'intermédiaire de ses écrits. Paradoxalement, dans cette stratégie de présence, l'exil est valorisé : Saint-Évremond utilise sa position d'exilé pour donner plus de légitimité à son jugement et ainsi consolider sa position en France. C'est le cas dans la réponse qu'il adresse à Corneille :

Je vous puis répondre que jamais réputation n'a été si bien établie que la vôtre en Angleterre et en Hollande. Les Anglais assez disposés naturellement à estimer ce qui leur appartient renoncent à cette opinion souvent bien fondée et croient faire honneur à leur Benjanson de le nommer le Corneille d'Angleterre. M. Waller, un des plus beaux esprits du temps, attend toujours vos pièces nouvelles et ne manque pas d'en traduire un acte ou deux en vers anglais pour sa satisfaction personnelle. Vous êtes le seul de notre Nation dont les sentiments ont l'avantage de toucher le siens. Il demeure d'accord qu'on parle et qu'on écrit bien en France ; il n'y a que vous, dit-il, de tous les Français qui sache penser. M. Vossius, le plus grand admirateur de la Grèce, qui ne saurait souffrir la moindre comparaison des Latins aux Grecs, vous préfère à Sophocle et à Euripide. Après des suffrages si avantageux, vous me surprenez de dire que votre réputation est attaquée en France. Seroit-il arrivé du bon goût comme des modes, qui commencent à s'établir chez les étrangers, quand elles se passent à Paris ?<sup>41</sup>

La distance de l'exil permet à Saint-Évremond de s'extraire des « modes » et des rivalités qui structurent le débat français pour adopter une posture de juge impartial. La distance géographique est un équivalent de la distance temporelle, et le regard de Saint-Évremond sur Corneille devient un indice fiable de ce que sera le jugement de la postérité. En outre, l'exil est ici présenté comme la source d'un savoir : Saint-Évremond connaît les opinions des « Anglais » et peut citer plusieurs « beaux esprits » étrangers à la France. Il met ainsi en scène un réseau de gens de lettres qui vient conforter son propre jugement.

Cette valorisation de l'exil ne concerne pas seulement les Belles-lettres. Dans le domaine politique aussi, Saint-Évremond met en scène son exil comme une source de savoirs. Sa correspondance est ainsi truffée de nouvelles des cours dans lesquelles il réside, nouvelles

---

<sup>41</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, I, pp. 168-169.

d'autant plus intéressantes que les relations entre la France, l'Angleterre et la Hollande sont un enjeu d'importantes tensions internationales dans le contexte de la paix d'Aix-la-Chapelle et de la construction de la Triple Alliance. Lors de son séjour en Hollande, Saint-Évremond joue ainsi un rôle d'informateur, à la fois auprès de la cour de France et auprès de la cour d'Angleterre, et tout particulièrement auprès d'Arlington, qu'il semble vouloir attirer dans l'alliance française<sup>42</sup>. Dès 1665, dans une lettre à Colbert, le marquis de Montpezat s'inquiète du rôle politique de l'exilé :

Depuis quelque temps, j'ai vu passer par cette ville des gens qui m'ont témoigné avoir été fort surpris d'avoir oui parlé à La Haye M. de St Evremond sur les grandes forces maritimes de sa majesté britannique, qu'il louait fort extraordinairement, et même faisant quantité d'autres discours. C'est un gentilhomme qui a de l'esprit ; il n'est pas avantageux, ce semble, qu'il soit là.<sup>43</sup>

L'avertissement du comte de Montpezat souligne l'efficacité politique des discours de l'exilé, amplifiée à la fois par son « esprit » et par sa situation géographique. L'exil légitime son discours – c'est en tant qu'exilé qu'il peut prétendre à un savoir sur la flotte britannique – et lui permet de le répandre en dehors des frontières. Plus tard, dans sa correspondance avec Joachim de Lionne, Saint-Évremond suggère l'utilité politique que pourrait avoir son écriture, notamment en mentionnant et en commentant les derniers ouvrages de Lisola, publiciste au service de l'Espagne.

Le nouvel écrit de Lisola a été imprimé à Bruxelles, il n'en est venu encore ici que sept ou huit exemplaires. Un de mes amis me le lût et ne me le voulut pas laisser. C'est une suite de remarques sur la lettre de M. de Lionne le Ministre, où il tâche de prouver que toutes les avances qu'on a fait à Paris pour la paix, sont des amusemens et des artifices pour empêcher l'Angleterre et la Hollande de s'opposer à la conquête des Pays-bas ; il maintient que le dessein d'attaquer la Franche-Comté et celui de faire la paix, étoient incompatibles, tirant des conséquences de tout. Dans ses remarques, il y a des

---

<sup>42</sup> Voir René Ternois, « Saint-Évremond et la politique anglaise », *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 57, 1962, pp. 4-23.

<sup>43</sup> Lettre citée par René Ternois dans Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 90.

choses très spirituelles, mais il y a trop de railleries pour une matière si importante.<sup>44</sup>

Saint-Évremond insiste sur la rareté de l'écrit dont il communique ici le contenu, et se positionne ainsi une nouvelle fois en informateur utile. Ses commentaires sur l'écriture de Lisola suggèrent en outre qu'il pourrait lui aussi mettre son écriture au service de la politique étrangère de son pays, et le faire avec plus d'efficacité que l'Espagnol. Se dessine ainsi un autre usage politique de l'écriture, complémentaire du précédent, et inscrit dans la continuité de la *Lettre sur la paix des Pyrénées*. Saint-Évremond, à présent en accord avec la politique étrangère de la monarchie, se présente comme un potentiel publiciste, d'autant plus efficace qu'il connaît l'Angleterre et la Hollande. L'écriture ne vise pas alors à mettre fin à l'exil, mais à utiliser la position liminaire de l'exilé, sa mobilité et ses contacts, pour retrouver un rôle politique à la cour.

Si cette proposition de services n'aboutit pas, l'écriture des nouvelles a tout de même une certaine efficacité. En France, Saint-Évremond conquiert la gratitude de Colbert de Croisy, qui intercède en sa faveur – toujours vainement. Mais c'est surtout en Angleterre que son écriture de nouvelliste, rendue plus précieuse par son statut d'exilé et ses liens avec la France, lui vaut un nouveau statut : informateur d'Arlington, il devient à son retour à Londres un familier de sa maison et obtient une pension royale. L'écriture permet bien de mettre fin à l'exil : non par un retour, mais par l'intégration à une cour nouvelle. En mai 1670, Saint-Évremond rentre à Londres à l'invitation d'Arlington. En juillet, Arlington et le roi d'Angleterre réclament à l'ambassadeur la grâce de Saint-Évremond, sans résultat. En 1686, quand Pierre-Daniel Huet propose de s'entremettre pour obtenir le retour en grâce de Saint-Évremond, celui-ci refuse<sup>45</sup> : il craint l'ennui d'une cour dévote, condamne l'abrogation de l'édit de Nantes et se considère comme un sujet du roi d'Angleterre.

Le cas de Saint-Évremond donne ainsi à voir une expérience originale de l'exil, qui débouche non pas sur un retour, mais sur l'intégration à une cour nouvelle. Sans doute cette issue est-elle rendue possible par la mobilité particulière du gentilhomme, qui a déjà séjourné à l'étranger avant son exil dans le cadre de voyages diplomatiques et qui n'a ni biens ni héritiers à préserver en France.

<sup>44</sup> Saint-Évremond, *Lettres*, t. I, p. 145.

<sup>45</sup> Sur cet épisode, voir René Ternois, « La vieillesse de Saint-Évremond », dans *Saggi e ricerche di letteratura francese*, 5, 1963, p. 141 ; Quentin Manning Hope, « Huet and Saint-Évremond », *Modern Language Notes*, t. 72, 1957, pp. 575-577.

Elle met cependant au jour la manière dont le statut d'exilé peut être utilisé pour conquérir des positions et des pouvoirs, là où un regard trop centré sur la cour de France et façonné par le discours du pouvoir monarchique tendrait à réduire les actions des exilés au seul objectif du retour en grâce.

L'écriture de Saint-Évremond, si elle mobilise la rhétorique du loisir mondain, ne saurait donc être réduite à un simple divertissement ou interprétée comme un signe de son oisiveté. Elle est un moyen d'agir, malgré et avec la distance créée par l'exil, pour reconquérir un rôle politique. Elle mobilise des ressources littéraires – modèles savants, esthétique galante, réputation d'homme de lettres... – pour plaire à ses destinataires et reconquérir la faveur de la cour. Elle exhibe aussi son utilité, voire son efficacité politique à travers la transmission de nouvelles. Dans le contexte de la fin des années 1660, entre la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande, à un moment d'importantes tensions internationales, Saint-Évremond, à travers son écriture, met à profit sa mobilité d'exilé et son statut de « bel esprit » pour conquérir des positions et des pouvoirs.

Dans ce contexte, les *Œuvres meslées* de 1668 ne peuvent être considérées comme un recueil lacunaire, fabriqué par un imprimeur pour tirer profit du peu d'attention qu'un auteur aristocrate attache à la diffusion de ses œuvres. Elle constitue au contraire un ensemble cohérent, construit en fonction d'un contexte défini et précisément adressé. Un tel usage de l'écriture, dans lequel les textes sont assemblés et ajustés en fonction d'un destinataire et d'une action, explique la difficulté des éditeurs et des critiques successifs à reconstituer « l'œuvre » de Saint-Évremond, à établir une version définitive des textes, ou à reconstituer sa pensée. Il invite à relire les écrits de Saint-Évremond en prêtant attention aux opérations de publication<sup>46</sup> successives, comme à autant d'actions politiques précisément situées. Au-delà de Saint-Évremond, ce sont tous les écrits de nobles en exil, et notamment ceux de Bussy-Rabutin, qu'il s'agit d'extraire du statut de « divertissement » ou de « loisir mondain » pour leur rendre leur poids d'action.

---

<sup>46</sup> Voir GRIHL, *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002.